L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 MARS 1883. 56me Année.

Boulger, Bonnet & Co.,
Empêchéurs-Billeurs.

Entrepôt et Bureau Postal: Nouvelle-Orléans, La. Second Chem Moderne.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 11 MARS 1883.

Vente à l'encan de demain lundi.

Par Boyn & Co, dans leurs salles d'encan, bottes, souliers & brodequins

Le commerce du port de la Nouvelle-Orléans, et ses progrès.

Si nous en croyons les rapports qui nous parviennent sur le mouvement commercial de la Nouvelle-Orléans, dans les deux mois derniers de janvier et de février, le commerce de notre port ferait, tous les jours, des progrès énormes, et il n'y aurait plus, pour le dépasser, sous ce rapport, que celui de New York. Dans le premier mois, les exportations se sont élevées à $12,637,215, et, dans le second, à $9,541,104 —total pour les deux mois, $2,178,319—augmentation de 60 pour cent sur les mois correspondants de l'année précédente. Comme à l'ordinaire, sans doute, le coton entre pour les quatre cinquièmes dans ce total d'exportations, mais il existe également une énorme augmentation sur le chapitre des graines. Les exportations s'en élèvent, en effet, à 1,772,372 boisseaux, d'une valeur de $1,629,300. C'est, à peu près, dix fois la valeur de celles qui ont eu lieu dans les mois de janvier et février 1882.

Cet accroissement dans notre commerce de transit est très remarquable; il prouve que les chemins de fer ne peuvent plus guère compter sur le transport des graines, et que les expéditeurs de l'Ouest abandonnent de plus en plus la voie des lacs et du Saint-Laurent.

En effet, récemment, nous enregistrions les plaintes de la Presse de cette région, qui signalait, en grémissant, une forte diminution dans le transport des grains par la voie de Chicago.

Nous devons incontestablement cette heureuse révolution commerciale à la construction des jetées du capitaine Eads; elle serait plus complète encore, si le Congrès, remplissant un véritable devoir national, voulait bien voter les fonds nécessaires pour assurer la navigation du Mississippi et donner aux levées du fleuve la sécurité dont elles ont si grand besoin. Mais le mouvement est imprimé, il faudra bien, tôt ou tard, bon gré malgré, que les hommes du Nord s'y laissent entraîner eux-mêmes.

Il se produit, parmi nous, un curieux et heureux phénomène, dont nous ne nous rendons pas assez compte. Nous avons bien le sentiment d'un relèvement de nos esprits, d'une reprise de nos anciennes énergies, d'une sorte de renouveau, de résurrection du Sud, mais nous ne comprenons pas assez le mouvement qui s'opère au dehors en notre faveur.

On ne tourne plus le dos au Sud, on lui tend volontiers la main; volontiers, on lui offre son capital. L'émigration elle-même commence à se diriger de son côté. Qu'il lui offre du travail dans ses fabriques, elle leur donnera facilement la préférence sur celles du Nord. Le jour n'est peut-être pas bien éloigné où l'on fera la cour à ce Sud que l'on a tant vilipendé, où l'on se prosternera devant celui que l'on a tant outragé. A mesure que la fortune le favorise, il voit revenir à lui ceux qui, jadis, s'en étaient loigné, et le saluer respectueusement ceux qui l'accablaient d'insultes.

Telle est la situation promise, assurée au Sud; malheur à lui, s'il ne le voit pas, s'il ne sait pas tirer parti des avantages que le ciel lui fait, des chances qu'il lui offre.

C'est la même bonne fortune qui vient nous visiter, aujourd'hui; la Nouvelle-Orléans doit lui faire bon accueil et s'épargner rien pour la retenir chez elle. Ce n'est pas assez que la nature, notre situation géographique, certaines améliorations apportées dans la navigation du Mississippi, nous donnent le commerce de la grande vallée; il faut aussi qu'il y trouve son compte, qu'il ne sente pas, en venant chez nous, ses intérêts lésés, ses bénéfices légitimes entamés, diminués, par certaines pratiques abusives.

Ce n'est pas seulement la situation naturelle de St-Louis et de Chicago, ce n'est pas seulement l'activité déployée par ces deux villes qui en font fait ce qu'elles sont aujourd'hui, et leur ont donné la puissance qu'elles possèdent, l'attraction qu'elles exercent sur ce qui les entoure—ce sont aussi les immenses facilités qu'elles ont accordées au trafic et la sécurité dont il jouit dans leurs deux ports.

Il faut que la Nouvelle-Orléans traite de même le commerce et l'attire à elle par les avantages qu'elle lui procure. Il faut en finir avec les vexations de toute sorte qui entravent les transactions dans notre port, en rendent si onéreuses les opérations, et enlèvent aux navires une bonne part de leurs bénéfices.

Nous ne voulons entrer, aujourd'hui, dans aucun détail à ce sujet. Quand donc comprendrons-nous que le commerce ne vit que de bon marché, que ce sont les faibles profits qui font faire les grosses affaires, et qu'il n'y a pas de grands fleuves sans petits ruisseaux?

The Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association.

Nous publions aujourd'hui la charte de cette Association que vient de créer M. Michel Musson, dont on connaît la haute compétence. La direction chargée de présider aux premières opérations de la Société se compose d'hommes qui occupent dans les finances et le commerce une position éminente. Qu'il nous suffise de nommer MM. M. Musson, Jules Tayes, Carl Kohn, Bertrand Beer, le général Fred. N. Ogden, E. L. Carrière, J. M. Seixas, Charles Lafitte, F. A. Luling, Adolphe Schreiber, A. J. Gomila et A. J. Villeré.

On sait ce que c'est qu'une tontine, dont le nom dérive de celui du banquier italien Tonti, qui vint s'établir en France, vers 1650, et qui, le premier, conçut l'idée de fonder des associations où, à l'encontre des compagnies d'assurances sur la vie, les souscripteurs décédés profitaient aux souscripteurs survivants. M. Musson, s'inspirant de ce principe de bienfaisance, a eu l'ingénieuse idée de l'appliquer aux enfants mineurs.

Les parents qui n'ont point de fortune sont désolés de voir leurs enfants, à leur majorité, privés de toute espèce de ressources et incapables de se créer des moyens d'existence en dehors des maigres appointements que leur procure une place de commis ou d'employé. Ne possédant pas de capital, ces derniers ne peuvent rien entreprendre: ils sont condamnés à la gêne. Si entreprenants qu'ils soient, ils sont sans cesse à court de rien tenter et se voient presque toujours forcés de vivre sous la dépendance d'un patron.

C'est en pénale, qui très souvent est le point de départ de la fortune, et qui assure l'indépendance au jeune homme sortant de l'école, qu'il paie de lui proposer, moyennant un dépôt hebdomadaire de 25 cts, de faire, à son majeur, un dépôt de 1,000 dollars, payable à sa mort, si elle survient avant qu'il ait atteint l'âge de 21 ans, et, si il survit, de lui payer, à cette époque, la somme de 1,000 dollars, plus le montant des versements opérés, sans intérêts.

Eh bien! l'ingénieuse combinaison de M. Musson crée, au profit du mineur, une sorte de part d'héritage, qui, à la majorité de ce dernier, lui permettra de commencer dans de bonnes conditions le redoutable combat de la vie.

Un coup-d'œil sur la charte d'incorporation éclairera le lecteur plus complètement que nous ne pourrions le faire ici. On verra que les souscriptions au profit des mineurs varient de cent dollars et de ses multiples à dix mille dollars. Chaque souscription est accompagnée d'un dépôt de dix pour cent sur le montant de la police. Les primes et le dépôt portent intérêt à raison de 4 pour cent par an. Intérêt de chaque année grossissant le capital et portant intérêt à son tour. Ce sont donc des intérêts composés qui sont placés au crédit du mineur et qui lui seront acquis à sa majorité. S'il meurt, avant d'atteindre l'âge de vingt-un ans, le dépôt fait en son nom est remboursé au souscripteur, la prime restant naturellement affectée aux associés-mineurs survivants.

Le mineur, atteignant sa majorité, reçoit le montant de sa police et de son dépot, avec les intérêts composés à raison de 4 pour cent, plus la part qui lui revient par suite des dépôts des associés-mineurs, plus aussi une part des profits dépassant les 4 pour cent d'intérêt mentionnés plus haut, après prélèvement des frais d'administration.

Nous ne saurions aborder les détails de la combinaison sans dépasser les bornes que nous nous sommes prescrites. Nous en avons dit assez néanmoins pour donner une idée exacte du projet de M. Musson et en faire ressortir les avantages.

Il s'agit d'assurer aux enfants appartenant à des familles qui n'ont point de fortune acquise, la possession d'un capital variant de cent à dix mille dollars, capital qui leur sera remis à leur majorité et qui leur permettra de se créer, soit dans le commerce, soit dans l'industrie ou l'agriculture, une position indépendante.

Le projet de M. Musson a reçu du public un sympathique accueil et le succès nous en paraît certain.

Conférences de l'Eglise St-Augustin.

Les conférences du Père Laffcly ne sont pas seulement un succès, elles sont, dans toute la portée du mot, une fête littéraire. L'auditoire est à son apogée par la poésie et par le nombre. L'édifice est plein. Ceci fait honneur au conférencier, sans doute, mais cela fait également l'éloge de la population créole. Elle a la passion du beau; elle le suine partout où elle le rencontre.

Jusqu'à présent, le conférencier a promené son auditoire à travers des régions si éthérées, que le télescope lui même peinait. Il lui a fait contempler la maison du Bon Dieu, puis, laissant son vol, il l'a promené dans ses domaines. Enfin, il l'a planté au paradis, et là, séduits, comme Adam, par la beauté d'Eve, auditeur et orateur ont dit, à l'unisson, pour excuser Adam: "Que voulez-vous? il l'aimait." C'était la fin de la troisième conférence, et cela était bien, sauf que l'homme était mis à la porte de l'Eden.

La certitude et les effets de la déchéance adamique parcellement constatés, il s'agit de savoir si l'humanité restera dans cette pénible situation. La promesse d'une réhabilitation, mise à la sentence portée par Dieu contre l'homme coupable, atteste le contraire. Mais, parmi les moyens dont il dispose pour cette réhabilitation, lequel choisira Dieu? Ce sera le plus étrange, le plus sublime et, en sa sagesse, le plus nécessaire: l'incarnation de son Fils.

Supposé le maintien de l'homme dans son état primitif, des considérations puissantes, tirées de l'esthétique et de la libéralité divines, nous donnent tout lieu de croire que le Verbe eût, quand même, dans des conditions différentes, sans doute, revêtu notre humanité.

A ces motifs graves, la chute originelle en a ajouté de très-impérieux. Si Dieu s'est refusé à exterminer son œuvre détruite, si l'amour persistant qu'il gardait à l'homme déchu l'inclinait à la miséricorde, il ne pouvait, cependant, regarder comme non avenues les revendications de sa justice. Sa justice exigeait une réparation infinie que pouvait, seule, opérer une victime infinie, à la fois innocente et coupable. Cette exigence dépassait les forces de l'humanité. L'incarnation d'une personne divine tranchait ce nœud gordien. Voilà en quel sens elle était nécessaire et pourquoi Dieu la décréta.

Il y a eu, dans l'exposé de cette thèse, des tableaux saisissants, bien taillés, flancs de vie. Il me semblait, alors, voir devant moi un de ces orateurs romains que Cicéron appelle véhéments. Plaidant la cause du peuple, ces véhéments sortaient, d'un bond, des routes battues, atteignaient au sublime et redescendaient pour verser sur la multitude des flots de fécondes pensées. Tel était, par moments, le conférencier plaidant la cause de l'homme pécheur devant la justice de Dieu.

Aux sophismes soulevés contre la possibilité de l'incarnation, la réponse est facile. Objectera-t-on l'alliance inacceptable du fini avec l'infini? Cette alliance est, partout, la seule sauvegarde du fini et démontre que, si entre les deux, il y a une distance incommensurable, elle n'est pas du tout infranchissable.

Sera-ce l'union d'une substance spirituelle avec une substance matérielle? Le composé humain fournit une réponse péremptoire.

Sera-ce la migration du Verbe incompatible avec l'ubiquité divine? Le phénomène de la pensée nous l'explique.

Sera-ce, enfin, l'indignité qu'il y aurait à Dieu à se soumettre à des abaissements ignominieux? C'est l'indignité des grandes âmes et des cœurs généreux, l'indignité du dévouement. Qui s'en offense se flétrit.

A ce croquis, j'ajoute une considération. Quel est le but du conférencier chrétien? Ce n'est pas seulement de plaire et de charmer; il faut qu'il incoule à l'âme un vin généreux, qu'il jette en elle une semence qui porte fruit.

Eh bien, j'ai recueilli les voix et je déclare que l'auditoire est ravi par la parole savante du Père Laffely. Je devrais m'en tenir là; mais je me hasarde encore dans des rapprochements.

Un critique célèbre a dit que "la réhabilitation vaut des orateurs chrétiens n'est pas de convaincre, c'est bien plutôt de persuader." C'est pourquoi Massillon est le peintre de l'homme du monde et par tout le monde, tandis que Bourdaloue sommeille sur la table des prédicateurs. C'est au cœur que l'orateur doit aller chercher ses armes. Cette parole est de D'Alembert, qui ajoute qu'un sermon excellent serait celui dont Bourdaloue aurait écrit la première partie et Massillon la seconde. Ce désir est plaisant; c'est son seul mérite, car ces deux hommes ne se rencontrent guère sous le même bonnet. Autant qu'ils sont sortables en les admire, pour une large part, chez le conférencier. Sans être ni l'un ni l'autre, il tient des deux. Il a de la tête, il a du cœur. Quand il descend par la tête, c'est toujours l'éloquence, et je cède, tandis que l'autre me laisse immobile. C'est donc pour le cœur que je prends parti; c'est pour lui que je plaide.

Cette semaine, le Père Laffely prêchera tous les soirs, jusqu'à vendredi, inclusivement. Mystères d'outre-tombe et conditions de l'homme après cette vie—voilà une idée de son sujet de la semaine.

X.

B. TREMOULET,
Rue Dauphine, No 7, vis à vis la Poste,
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge et blanc, de premier ordre.
Cognacs de Duff, Gaston & Co, de Pedro Domecq, etc.
Porto de Sandeman & Co, Offley, Cresp & Forrester.
Champagne de toutes marques en round.
Vieux Whiskies, Gigalet, Bonne, Gouth.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de Tokay Vincent vieilli, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.
T. BAILLY BLANCHARD
COURTIER.
No 20 rue Carondelet.

Propriétés Rurales—Prêts sur hypothèques et sur récoltes collectives—Achats et Ameublements de Ville et d'Eta—Transactions de Ville et d'Etat.

A vendre—Propriété de bateaux—Hôtel bien de bon revenu, magasins, maison de résidence, etc. Ventes les 1er Sa. Ma. Je. Ve. Dimanche et Lundi.

GUSTAVO BORÉ.

Vita brevis est, longa ars.

Al fin ha descansado; ya su mano
A por tan diestra y fértil está frio.
En espíritu, abrazando el polvo vano,
Vuivió á la fuente en que beber solia.

Llorad las bellas artes; densa nube
Como palio mortuorio cubre el suelo,
Mientras que ya medita de su gloria sube
El grande artista á la region del cielo.

Su genio era la sal de las neciones,
Y la fuerza de su alma grandera
Prestaba realidad á las ficciones
Del mundo etéreo en que el poeta mora.

Por todas partes discurriendo voa,
Con nueva invention, los personajes
Que sacó de las aguas del Letea,
La Estigia, el Orco, Edem y otros parajes.

Aquí estan Don Quijote y Sancho Panza
Departiendo con pláticas sabrosas;
Ahí Auxonna funte al Rôtz danza
Al son de la guitarra armenia.

Allá en el Tibre entre la niebla oscura
Yace del Dante la region dolorida,
Y las almas que sufren pena dura
En círculos de fuego eternamente.

Mas léos, sobre el Témeris umbrío,
Andando por el mudo vigilante
De Astolfo, cuyo aspecto me da frio,
Se ve de Elaine el alma doliente.

Y Adan y Eva, en el lugar bendito
Libre de los espinchos de la suerte
Que les hizo perder el gran prosito
Que trajo al mundo el crimen y la muerte.

Y Othelo, matador de Desdémona,
Y Macbeth regicida, que en sueño
Asesino usurpando la corona
Que Banquo mira con tan torvo ceño;

Y las santas figuras imponentes
De la Biblia, Moises y los patriarcas
Del pueblo de Yarael, sus elocuentes
Profetas y sus jueces y monarcas;

Y aquellas faraónicas legiones
Que, provocando de Jehová el enojo,
Cayeron vomitan de maldiciones
En el fondo indigando del Mar Rojo.

Todos respiran y andan, que al toca
Con su lápiz Doré la aroilla helada.
Abre sus áureas cámaras la roca
Y abandonan los muertos su morada.

Mas no estaba contento; ambicionaba
Para su ativa frente de laureles
Que en las mismas gloriosas contemplaba
De los Habana, Murillos, Rafae'es.

El lápiz no inspiraba ya entusiasmo
A un alma con tan bellas ideas.
Cada corona suya era un sarcasmo
Para el que acababa lauros celestiales.

Creia pequeña, efímera su gloria
Y anhelando elevar al firmamento
Su fama de pintor y su memoria,
Huyó el placer y redobló el tormento.

Y al ver, horido el corazon, que el mundo
No le ofrecia la celesta palma,
Lanzó un suspiro del abismo profundo
Rompió el pincel, y fiberó su alma.

Nueva Orleans, 10 de Marzo de 1883.

JOSÉ S. BAZAN.

Marié le 5 Mars 1883, à la résidence de la mère de la mariée, par le Rév. Père G. A. Rouzel, M. Alexandre L. AFFEL, de cette ville à Mlle ULYSSE M. BAUD, de France.
Pas de cartes.

Marié, samedi, 24 février 1883, par le Rév. John Francis Girault, ELIZABETH R. KELLEY à FRANÇOIS J. TROLLE, tous deux de cette ville.
Pas de cartes.

Soirée du Club Social Magenta,
10 mars 1883.

A une réunion des membres du Club Social Magenta, qui a eu lieu le 7 mars 1883, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Attendu que le Tout Puissant Dieu dans sa sage et clémente providence, de rappeler à lui GÉROME ROTERENET, membre du Club Social Magenta;

Qu'il soit donc résolu, que tout en déplorant la perte prématurée de ce membre tant respecté et aimé de tous ceux qui le connaissaient, et auquel l'avenir semblait réserver tant de jours heureux, nous ne pouvons nous défendre du sentiment de profond regret que nous cause sa mort, qui lui vaut, à lui, le salut éternel, cet échange qu'il a fait des tribulations et des misères de cette vie pour l'ineffable bonheur de se trouver à jamais en la présence immédiate de son Père, de son Rédempteur.

Résolu, qu'en témoignage de la douleur que nous causa la perte de notre sociétaire, nous porterons pendant trente jours notre insigne de deuil.

Résolu, aussi, qu'une copie de ces résolutions soit transmise à la mère et à la sœur éplorées du défunt, et qu'une autre en soit publiée dans les journaux AMITIÉ et NOUVEAU TEMPS DÉMOCRAT.

JAS. MORISSEY, Rapporteur du Comité.
WM. ZELZMANN,
JNO. EULER,
CHAS. BAGNETTO
JOS. HUG.

H. L. NORES,
DRY-GOODS,
205 RUE DU CANAL,
Entre Bourgogne et Romparts.

Jusqu'à la fin de mars, les marchandises suivantes seront vendues à un bon marché inappréciable:

1 caisse Gingham couleur, nuance moyenne, valant le somme dernière 15 cts à seulement 9 cts.
2 caisses Bastings couleur à 15, 20, 25 et 30 cts.

Articles de Deuil.

1 caisse Etamine noire, pure laine, valant 50 cts. Seulement à 37 cts.
Tamise noire à 75 et 90 cts.
Bastingnoir à 12 1/2, 15 et 20 cts.

Marchandises Blanches.

Nansou à carreaux à 10, 12 1/2, 15 20 et 25 cts.
Victoria Lawns à 10, 12 1/2, 15 et 20 cts.
1 caisse Mousseline rayée valant 25 cts, à seulement 12 1/2 cts.
1 lot de Percalines damassées, à seulement 5 cts.
Coupons de Toile blanche fine à moitié prix.
Indiennes à 5 cts.
Rideaux de Dentelle à des prix réduits.
200 Corsets de santé, vendus la semaine dernière à $1,75, réduits à seulement $1.
1 lot d'Jupons-tout-en-soie de Demi Parapluies, sur le comptoir du centre, à moitié du prix coûtant
150 douzaines Bas de Bottes pour Dames, vendus auparavant $4.50, réduits à $3.
100 douzaines Bas en couleur, unis, pour dames, vendus la semaine dernière 40 cts, réduits à 25 cts.
30 douzaines Bas en couleur pour dames, auparavant 90 cts, réduits à 15 cts.
75 douzaines Bas en couleur pour fillettes, No 8 1/2 à 7, valant 35 à 40 cts, à seulement 15 cts.
Mouchoirs ourlés, bordure en couleur, vendus auparavant 20 cts, réduits à 20 cts.
Rubans, Broderies, Dentelles, Eventails, Nattes, Etc, Etc. Etc.

H. L. NORES.
205 Rue du Canal,
Entre Bourgeste et Bourgogne.

Déballage de Printemps.

B. & W. CRONER

Sont part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en drap Religieuses, Bastings, Satinettes, Linons, Indiennes, etc. Aussi, un choix de

Costumes Brodés,

en Satinette, draps religieuses, Chambrays, etc.

Dentelles, Broderies, Sangles, Fichus, Echarpes, Voiles.

Un assortiment de

PARASOLS,

à moitié des prix ordinaire

TAPIS, NATTES,

Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous nos articles.

N.B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,
141 rue du Canal.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle de Pelican.

Séance régulière mensuelle, LUNDI, 12 mars, à 8 heures P. M., à leur salle No 81 rue Banville.

Par ordre de
A. L. TERROT, Président,
HY. MUSSONNIER, Secrétaire.
11 mars—1f.

Association coopérative et d'assistance mutuelle de la société des Lunettes.

Les officiers et les membres de la susdite association sont informés que la réunion mensuelle régulière aura lieu LUNDI SOIR, 12 du courant, à 7½ heures précises. (Jour de l'anniversaire de la fondation de l'Association) sera un sujet à considérer, tous les membres sont priés d'assister à cette réunion.

PIERRE CANTEROU,
JNO. F. BREMER, Président.
Secrétaire. 12mars—1f

Association Coopérative et d'Assistance Mutuelle des Lunettes.—Les officiers et les membres de la susdite Association sont informés qu'une réunion régulière mensuelle aura lieu LUNDI SOIR, 12 du courant, à 7½ heures. Comme l'anniversaire de la fondation de l'Association sera un sujet à considérer, tous les membres sont priés d'assister à cette réunion.

PIERRE CANTEROU,
JNO. F. BREMER, Président.
Secrétaire.
11 mars—1f

Compagnie Française de Percolaine de la Nlle-Orléans.—Premier Bureau de Direction —16 février 1883.—Les huit directeurs dont les noms suivent ont été élus pour trois ans.

Abel d'Estrampes, Président.
Maurice J. Trehard, Vice-Président.
Jean François M. Vendard, Firmin Hourcé, Eusèbe Favarce, Jean Maury, Jean Sanganeau, Honoré Lazabe.

F. ADAM, Secrétaire.

Une annonce indiquera sous tarder les différents bureaux où l'on pourra se procurer des actions de la dite compagnie. 11 mars—3f

Aux actionnaires de la Compagnie du chemin de fer dite "New Orleans City Railroad Company."—La Charte actuelle de la compagnie étant sur le point d'expirer, et une nouvelle devant nécessairement être obtenue, les actionnaires ont nécessairement pour pourvoir à la liquidation de ses affaires, ainsi que le prescrit l'article 22 de la présente Charte. La dite assemblée aura lieu à la salle Grunewald, LUNDI 14 MAI, 1883, à 2 heures P. M.; tous les actionnaires ou leurs fondés de pouvoirs sont priés d'y assister.

J. A. WALKER,
W. E. LEVERICH, Président.
Secrétaire.
11 mars—tous les Dim et 14 mai

AVIS.

Le Bureau de A. CARRIERE & SONS a été transféré au No 132 rue Gravier, entre St Charles et Camp.
11 mars—7f

Hôpital de Charité.

Fonds de Construction et d'Egoût.

HOPITAL DE CHARITÉ,
Nouvelle-Orléans, 10 mars 1883.

Conformément aux résolutions adoptées à la réunion de citoyens, qui a eu lieu dans le salon du Maire, le mercredi soir, 7 de ce mois, dans le but d'aviser aux moyens de venir en aide à l'Hôpital de Charité, les comités ci-après ont été désignés.

Le rapporteur de chacun de ces comités est respectueusement requis de convoquer les membres de son propre comité, aussitôt qu'il le pourra, et de parcourir la partie de la ville qui lui sera échue.

Les citoyens de toutes les paroisses, villes, villages de l'Etat, sont priés d'envoyer des contributions à ce fonds, les adresser à M. Will Steven, Trésorier de l'Hôpital.

L'Hôpital de Charité a grand besoin de bâtisses supplémentaires, d'égoûts, de meubles et d'accessoires. Le coût en serait d'environ $75 000.

SAMUEL D. MCENERY,
Gouverneur de la Louisiane et ex-officio Président du Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité.

W. J. BEHAN,
Maire de la Nouvelle-Orléans.

A. H. MAY,
Président de l'Assemblée des Citoyens en faveur de l'Hôpital de Charité.

CHARLES T. LAYTON,
Vice Président de l'Hôpital de Charité.
CHAS LAFITTE,
EDWIN MARKS,
PHIL. BUCHANAN
JOHN T GIBSONS,
M D LAGAN,
Capt. R. SINNOTT,
Dr. C. J. BICKAM,
Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité.
WILL STEVEN, Secrétaire et Trésorier.

Comités:

BANQUES ET BANQUIERS.
Albert Baldwin (Chairman.
E. L. Carrière, J. R. Ogden.
E. R. Kennedy Carl Kohn

AGENCES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES.
James I. Day (Chairman.
E. A. Palfrey. J. A. Woods,
Jules Tayes (J. S. Marks.

COMMERCE DE COTON.
Thos. L. Airey (Chairman.
Victor Meyer. M. Gillis
J. L. Harris. Perry Nugent.
A. B Cammack, Leopold Cline.
A. Textoris, E. P. Stockmeyer.
A. G. Hospelouis. Aug. Bohn.

PRESSES A COTON.
J. C. Denis, Chairman.
Jean Lloyd. E. M. O Brien.
Jas. C. Herndon. Hy. W. Fairchild.
E. K. Bryant.

CHEMINS DE FER.
A. C. Hutchinson, Chairman.
J. C. Clark, J. T Harahan.
R. T. Taylor, John Glynn, Jr.

CHEMINS DE FER LOCAUX.
E. J. Hart, Chairman.
Jos. A. Walker Alden McClellan.

COMMERCE DES HUILES DE GRAINES DE COTON
Jules Aldigé, Chairman.
D. C. McCaun, Jno. H. Magianis,
J. H. Duggan.

INTERETS MANUFACTURIERS.
Jos. A. Shakspare, Chairman.
Chas. P. McCann, A. A. Maginnis,
Simon Hernsheim, R. Dudley Coleman.
Jas. D. Edwards James M'Ashton.
J. P. Sermain, Jos. Schwartz.
Geo. A. Whitney, E. F. DeBendo.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET CHARBON.
B. D. Wood, Chairman;
W. G. Coyle, D. A. Mullenberger,
John F. Simpson, Thos Mason, Jr.
Geo. F. Eccles.

STEAMBOATS.
Jones K. Bell, Chairman;
Ed. Conery, Bird Blanchard.
Chas P. Timlow. John W. Tobin.
M. Kennison, A. Q. Kennett.

STREAMSHIP ET AFFAIRES NAVALES.
Alfred Moulton, Chairman;
J. G. Fishbaver, M. A. Yoes.
Jos. Lovell. Oscar J. Forstall,
Pearl Wight. A. K. Miller,
Octave Valette, J. O. Mateus.

EPICERIES ET MARCHANDISES DES PRODUITS DE L'OUEST.
W. B. Schmidt, Chairman;
Nicholas Burke, John I. Adams,
Martin Schwabacher, E. D. Tellier,
Hugh McCluskey. J. B. Simonds.
Chas. H. Schenck, Justus Vairin,
Lionel C Levy, John T. Moore, Jr.
John M. Hamp, Leon Quegnoux,
Jos. M. Eley.

QUINCAILLERIES, MAGASINS DE VÊTEMENTS ET DE MARCHANDISES SECHES.
John P. Richardson, Chairman;
Sam'l L. Byrd, David Syme,
J. A. Brandman, Louis Léonard,
Jacob Beer, E. H. Richardson,
H. B. Stevens, Leon Godchaux,
C. A. Kauffman, Jos. Bowling.

DROGUISTES ET CHIMISTES.
Geo. B. Pinley, Chairman;
I. L. Lyons, L. C. Cenache,
J. L. Duffy, John H. Pope,
B. Lapince. L. H. Van Gehren.

CAFÉ, SUCRE ET RIZ.
James Clark, Sam'l De'grade,
Rich'd Milliken, Dan'l Talbadge,
C. H. Allen, Benjamin Johnson,
Pierre Lanaux, D. R. Calder.

L'A PRESSE.
George Nicholson, Chairman;
Numa Dufour, Jacob Haentzler.

PAPETERIES, IMPRIMERIES ET LIBRAIRIES.
A. W. Hyatt, Chairman;
W. A. Funchi, Thos. Fitzwilliam,
Jacob Burkhy.

STOCKS, ECHANGE, BONS, BILLETS, ETC.
Isidore Newman, Chairman;
G. H. Hyman, T. S. Tunnis,
J. W. Fairfax, J. M. Soniat.
Gid. Townsend.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET ENCANTEURS.
Thos. L. Mason, Chairman;
W. I. Hodgson, J. E. O'Connor.
W. G. Vincent.

BESTIAUX, BOUCHERS, ETC.
Chris Mahle, Chairman;
Wm. Fagan, J. T. Ayock;
D. Tumelle.

DRAYMEN, ETC.
E. L. Israel, Chairman;
Denis Shepis, Tim Brody,
Thos Egan.

COMITÉ GÉNÉRAL;
E. A. Burke, Chairman;
Chas. P. McCann, D. A. W. Smyth,
W. L. McMillan, Frank T. Howard,
John Fitzpatrick, Ed Booth,
James G. Clark, Thomas F. Kenner,
John McKnery, H. Dudley Coleman.
11 mars—1f

Déballage de printemps.

B. & W. CRONER

Sont part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en drap Religieuses, Bastings, Satinettes, Linons, Indiennes, etc. Aussi, un choix de

Costumes Brodés,

en Satinette, draps religieuses, Chambrays, etc.

Dentelles, Broderies, Sangles, Fichus, Echarpes, Voiles.

Un assortiment de

PARASOLS,

à moitié des prix ordinaire

TAPIS, NATTES,

Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous nos articles.

N.B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,
141 rue du Canal.

DANZIGER,

VENTE D'ÉCOULEMENT
—DE—
Nattes, Rugs,
(Devants de cheminées.)
TAPIS D'ESCALIERS,
COUVERTURES DE TABLES

Comme nous avons besoin de place pour les grandes éditions que nous avons faites à nos Départements de Lingerie de dessous et de Costumes, nous nous sommes décidés à écouler nos marchandises sans égard aux prix coûtants ou aux profits.

Notre Département
de Nouveautés, de Devants de Cheminées, est complets, et nous invitons nos amis et clients à profiter des

Immenses Bargains
que nous offrons.

Des Nattes que nous vendions à 25 cents, nous les offrons à 12.
Des nattes que nous vendions à 30 cents, nous les offrons à 15.
Des Rugs que nous vendions 81, nous les offrons à 60 cents.
Des Rugs que nous vendions à $2, nous les offrons à $1.
Des Rugs de velours qui valent $5 et $6, nous les offrons à $3 et $4.
Et tout notre stock à des prix propre tionnellement réduits.

Lingerie de Mousseline
Pour Dames et Enfants.

Grand Assortiment de notre propre manufacture.

Comme nous achetons les cotons directement des manufacturiers,

Importons nos propres Brodéries, Dentelles et fabriquons nous-mêmes les marchandises, nous pouvons fournir à ses prix de dessous jour de nos clientèles. A des prix plus réduits que ceux que vous contentaient les étoffes et la façon des articles.

Nous sollicitons un examen de
Votre immense assortiment de CHEMISES JUPES,
COUVERTURES de CORSETS,
SACS de TOILETTE—PEIGNOIRS,
LINGERIE de mousseline pour enfants.
—AUSSI—
TRAINES, (long alpa).
ROBES COURTES.
MANTEAUX d'enfants longs et courts en satinette et en piqué.

Jupes et Châles d'enfants,
Costumes d'enfants en piqué,
Corsages de garçons.

CORSETS. CORSETS.

Une attention spéciale a été consacrée à ce département d'articles de printemps; et vous trouverez sur le comptoir grand assortiment de corsets français et allemands à des prix qui ne vaudront et à toutes les bonnes de 75 cents à $6 la paire.

Nous avons reçu notre stock de printemps de la fameuse C.P. à la Sirène Corset et les vendons aux prix suivants:

$1.25, $1.50, $1.70, $2.50, $3.50, $5, $6.

500 Bons German Corsets à $1
600 Bons German Corsets à $3
German Nursing Corsets à $1.50
French Nursing Corsets à $2
Corsets de dentelles à $6 sous.

D. DANZIGER,
131 RUE DU CANAL.
11mars—

PIANOS.

J'ai en magasin le plus bel assortiment de PIANOS de première qualité qui en soient jamais offerts en vente en cette ville, actuellement les Pianos de la fabrique CHICKERING, renommés dans le monde entier, de la fabrique WEBER et de la fabrique populaire MATHUSHEK, ainsi que quelques Pianos plus de la célèbre fabrique HALE. Je les offre à des prix plus réduits que jamais.

De bons Pianos d'occasion de $50 à $250, parfaitement garantis. De GRANDS BARGAINS cette semaine.

PHILIPPE WERLEIN,
11mars—1f 138 Rue du Canal.

CHÈQUES

ZÉPHIRS dessinés,
CACHEMIRES français,
PATINETS allemands,
BOIRRIES japonaises,
GINGHAMS de pays, etc.

Aussi, Nouveautés en
NUNS' VEILINGS
CHAMBRAIS brodés
CALICOS, modèle natif, et

Nouvelles marchandises de printemps en général:

594.....Rue Magazine.....596

Ce est le magasin au dessus de St-Andrew Street.

E. H. ADAMS.
11 mars—

CHEMISERIE PARISIENNE
137 rue Canal.
Fabrique et Blanchisserie:
23, 25 et 27 RUE CONTI.
GRAND DÉBALLAGE
D'ARTICLES DE PRINTEMPS.

PERCALES FRANÇAISES et ANGLAISES, CHEVIOT et MADRAS, toute nouveauté pour notre FABRIQUE de CHEMISES. CALECONS et GILETS français et anglais, en coton fil d'Ecosse, mérinos et balbrigan. CRAVATES, toute nouveauté en tous genres. MOUCHOIRS blancs et couleurs toute fantaisie. FOULARDS, grande variété. BRETELLES, Guyot et autre marque, coton et soie. PARAPLUIES et CANNES, toute fantaisie. GANTS, fil d'Ecosse, blanc et en couleurs. BOUTONS à manches et à cols. BROSSES et PEIGNES. PORTE MONNAIE. MALLES et SACS DE VOYAGE. COLS et POIGNETS

Tous ces articles, quoique sortant des meilleures fabriques, sont offerts à des prix à la portée de tous.

AVIS à nos clients qui ont besoin de renouveler leur assortiment de CHEMISES pour l'été; nous les engageons à les commander avant l'arrivée des grandes chaleurs pour ne pas subir de retard. Déjà nos ateliers peuvent à peine suffire pour les ordres en main.

Notre fabrication, sera toujours, comme par le passé, de première classe seulement et les prix de nos Chemisses sont moindres relativement à ceux de la concurrence. Les prix sont les mêmes, soit 24, 30 et 36 dollars la douzaine, et celles en stock, également de notre fabrication, de 15, 18, 21 et 24 dollars la douzaine.

Nous Fabriquons
En ce moment un des assortiments les plus variés et les plus variés
D'ARTICLES A LA MODE
Qui aient jamais été mis en vente sur le marché de la Nlle-Orléans en toute autre place.
Ce stock comprend les nouveautés les plus élégantes en fait de
VETEMENTS
—ET—
D'ARTICLES DE TOILETTE
Que nous ayons jamais eu le plaisir d'exposer.
Revue gratuite, sur demande, d'échantillons accompagnés d'mesures, nous pouvons prendre soi-même en mesure.
LEON GODCHAUX,
81, 83 et 85 rue du Canal.
11mars—

Charbon